

## Bas les masques !

*Des dérivés de l'amphétamine, il y en a encore sur le marché ? Oui, et il est utile pour les soignants de savoir les repérer, afin de prévoir leurs effets, et notamment leurs effets indésirables, en particulier cardiovasculaires.*

*La dénomination commune internationale (DCI) aide à cette identification par les segments-clés "orex" (comme dans benfluorex, ex-Mediator° ou autre), et "amfé" (largement utilisé sans être répertorié).*

*Un segment-clé ne compte que quelques lettres, mais c'est déjà une boussole très utile. Par exemple, pour éviter de se laisser égarer par le discours des firmes, voire des agences. Ainsi, la DCI solriamfétol (Sunosi°), médicament autorisé chez certains patients gênés par une narcolepsie ou un syndrome d'apnées obstructives du sommeil, comporte le segment-clé "amfé" puisqu'il s'agit d'un dérivé de l'amfétamine (lire p. 325-332). Pourtant ni les documents d'agences du médicament que nous avons consultés, ni ceux de la firme, ne mentionnent clairement cette proximité. Des particularités du mécanisme d'action du solriamfétol par rapport à l'amfétamine sont mises en avant, alors que sa structure chimique et ses effets chez des animaux sont bien ceux des amphétaminiques.*

*Chez les humains, le solriamfétol expose, entre autres, aux effets indésirables connus des amphétaminiques, à court terme. D'où l'importance d'exiger des preuves solides de son (éventuel) intérêt, puis d'évaluer les conséquences de son utilisation sur une longue durée avant d'exposer en routine les patients. Il s'agit de tirer des enseignements du désastre du Mediator° dont les effets amphétaminiques ont été trop longtemps ignorés, niés ou masqués (lire "La firme Servier et l'Agence française du médicament condamnées" p. 387).*



### Information fournie par les firmes

Nous cotons sur 4 niveaux l'information reçue des firmes que nous avons interrogées.



Information approfondie, détaillée et adaptée, des données non publiées jusqu'au conditionnement.



Information limitée à des données publiées, administratives, ou de conditionnement.



Information minimale, ou limitée ou presque à des éléments administratifs et de conditionnement.



Rétention d'information.

### COTATIONS PRESCRIRE - Nouvelles substances, indications, posologies, formes, etc.

Notre appréciation globale, symbolisée par une expression du bonhomme Prescrire, alias Gaspard Bonhomme, porte sur le progrès thérapeutique, tangible pour le patient, apporté par chaque nouvelle spécialité dans une indication précise : balance bénéfices-risques du médicament par rapport aux autres thérapeutiques disponibles.



#### BRAVO

Appréciation d'exception attribuée à un progrès thérapeutique majeur, d'efficacité et d'intérêt évidents dans un domaine où nous étions totalement démunis.



#### INTÉRESSANT

Apporte un progrès thérapeutique important mais avec certaines limites.



#### APPORTE QUELQUE CHOSE

L'apport est présent mais limité ; il est à prendre en compte sans toutefois devoir bouleverser le domaine de la thérapeutique considéré.



#### ÉVENTUELLEMENT UTILE

Intérêt thérapeutique supplémentaire minime. Il y a peu d'arguments devant conduire à changer d'habitude de prescription en dehors de cas particuliers.



#### N'APPORTE RIEN DE NOUVEAU

Il s'agit d'une nouvelle substance sans plus d'intérêt clinique démontré que les autres substances du même groupe, et parfois d'un me-too, voire d'une quasi-copie.



#### PAS D'ACCORD

Médicament qui ne présente aucun avantage évident mais qui a des inconvénients possibles ou certains.



#### LA RÉDACTION NE PEUT SE PRONONCER

Nous réservons notre jugement dans l'attente d'une évaluation plus approfondie du médicament.